

Le suivi de l'objectif national de réduction de la pauvreté en France

Didier Gelot Secrétaire général de l'ONPES



Observatoire National
de la **Pauvreté** et de
l'Exclusion Sociale

Conférence internationale -
Montréal 30 Novembre 2011

Les origines de la démarche « Tableau de bord » (1)

- ⌘ La Méthode ouverte de Coordination (MOC) mise en oeuvre depuis 2000 par la Commission Européenne dans le cadre de la « Stratégie de Lisbonne »
- ⌘ La production de Plans nationaux d'actions pour l'insertion (PNAI)
- ⌘ La Loi organique relative aux lois de finances de 2001
- ⌘ Le tableau de bord de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (2005)
- ⌘ L'engagement national de réduction de la pauvreté et le tableau de bord associé (2006)

- ⌘ La loi du 1er décembre 2008 généralisant le Revenu de solidarité active

Les origines de la démarche « Tableau de bord » (2)



- ⌘ La généralisation des indicateurs d'évaluation des politiques publiques
- ⌘ L'expansion des logiques de rationalisation budgétaires
- ⌘ L'importance des critères de performance dans le cadre de la généralisation de la culture du « *New Public Management* » et de mise en concurrence des territoires et des Etats
- ⌘ L'expérience britannique de lutte contre la pauvreté des enfants

Le processus de construction du tableau de bord national

- ⌘ Un processus de concertation avec la société civile et les services statistiques ministériels
- ⌘ D'un indicateur central ... à un tableau de bord comportant 38 indicateurs répartis en 11 domaines
- ⌘ La prise en compte des multiples dimensions de la pauvreté et de l'exclusion sociale

Le tableau de bord de suivi de l'objectif national de réduction de la pauvreté

- ⌘ Un indicateur central (le taux de pauvreté ancré dans le temps) assorti d'un objectif chiffré : moins 33 % en cinq ans
- ⌘ Des indicateurs secondaires eux-mêmes assortis d'objectifs chiffrés
- ⌘ Un rapport annuel du Gouvernement au Parlement inscrit dans la Loi
 - ⊗ Trois exercices : 2009- 2010 - 2011
 - ⊗ Deux parties : le suivi des indicateurs du tableau de bord ; les politiques gouvernementales de lutte contre la pauvreté

Les limites de l'indicateur central



- ⌘ Une possible dérive vers une mesure absolue de la pauvreté
- ⌘ Un indicateur qui, *en période de croissance économique*, évolue spontanément à la baisse
- ⌘ Une possible réduction de la mesure de la pauvreté et de l'exclusion sociale à une dimension monétaire

Les limites de l'exercice tableau de bord

⌘ Une mesure de l'impact des politiques publiques rendue difficile par :

- ☒ un décalage temporel entre disponibilité des données et calendrier de mise en oeuvre des politiques
- ☒ des indicateurs de résultats qui décrivent une situation à un moment donné
- ☒ peu d'indicateurs de moyens
- ☒ aucun indicateur de contexte
- ☒ une présentation des cibles et des avancées non homogènes

De réelles difficultés pour atteindre les différentes cibles

	Référence 2007	Dernière valeur connue	Cible 2012	Variation de la cible (en %)	Évolution constatée (2007-2009/2010)
Taux de pauvreté ancré dans le temps	12.5%	2009 : 11.8 %	8.3 %	-33 %	- 6 %
Taux de pauvreté relative (60 % du revenu médian)	13.4 %	2009 : 13.5 %	11.4 %	-15 %	+1 %
Taux de difficulté en conditions de vie	12.4 %	2010 : 13.3 %	0.5 %	- 15 %	+ 7%
Part des personnes vivant dans un ménage sans actif en emploi	9,8 %	2010 : 10,4 %	8.8 %	- 10 %	+ 6 %

Conclusion provisoire



- ⌘ Un décrochage des familles monoparentales, des enfants, des jeunes, des immigrés
- ⌘ Une accentuation de la pauvreté des ménages appartenant au premier décile
- ⌘ Une revalorisation des minima sociaux qui ne parvient pas à faire reculer la pauvreté
 - ⊠ => une politique redistributive plus importante